

Extrait du procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Édouard, tenue au Centre communautaire situé au 405 porte C, montée Lussier, le 7 septembre 2022 à 21h00, à laquelle étaient présents Mme Pierrette Raymond, MM. Sébastien Tremblay, Alexandre Bastien, Alain Dumouchel, Jean-Michel Dupuis.

Formant quorum sous la présidence de monsieur Marc Gaudreau, maire suppléant.

22-09-169 - CHANGEMENT DES HEURES D'OUVERTURES DE L'HOTEL DE VILLE

II EST PROPOSÉ PAR le conseillère Pierrette Raymond

ET RÉSOLU QUE l'hôtel de ville soit ouvert au public selon les heures d'ouverture suivantes :

Lundi : 8h30 à 17h
Mardi : 8h30 à 17h
Mercredi : 8h30 à 17h
Jeudi : 8h30 à 17h

QUE l'entrée en vigueur des nouvelles heures d'ouverture soit fixée au lundi 19 septembre 2022.

Adoptée à l'unanimité



Marc Gaudreau
Maire suppléant



Louis-Alexandre Monast
Directeur général greffier-trésorier par intérim

Vraie copie conforme